

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Tina Mallet	Numéro de permis 1064008	Date d'inspection Le 12 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Tina Mallet		Numéro de téléphone (506) 336-8516	
Adresse 140 chemin des Huitres Haut-Shippagan NB E8S 2N6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Discussion avec l'exploitante, la programmation de plus en plus précise et observée, les éducatrices planifient et observent de plus en plus de façon efficace.

- Les jouets extérieurs sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.

L'équipement fix est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée aussi installée selon les instructions du fabricant.

Pour deux jeux Little Tike l'exploitante cherche encore le manuel du fabricant, en attendant les enfants sont interdit de jouer avec les jeux.

Pendant ma surveillance, les enfants étaient en jeu libre avant de prendre leur dîner.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 octobre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Tina Mallet

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 octobre 2022

\_\_\_\_\_  
Date